

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

**MISSION INTERDEPARTEMENTALE
ET REGIONALE DE L'EAU**

Arrêté préfectoral portant création du comité scientifique du plan de lutte contre les algues vertes

**Le Préfet de la région de Bretagne
Préfet d'Ille et Vilaine**

Vu le plan de lutte contre les algues vertes annoncé par M. le Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et par Mme la Secrétaire d'État chargée de l'Écologie, le 5 février 2010 à Rennes,

Sur proposition de Madame la Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales,

ARRETE

Article 1 :

Un comité scientifique est créé afin d'expertiser et d'évaluer la mise en œuvre du plan de lutte contre les algues vertes en Bretagne.

Article 2 :

Le comité scientifique est placé auprès du comité de pilotage, chargé de la mise en œuvre du plan de lutte contre les algues vertes.

Le comité scientifique est sollicité pour rendre un avis d'expert aux étapes-clé de déclinaison du plan algues vertes, sur des documents ou protocoles finalisés. Il procède à l'évaluation des actions qui lui sont soumises.

Article 3 :

Il comprend les membres suivants :

- Monsieur Luc Aquila, Université de Rennes I,
- Monsieur Pierre Arousseau, Agrocampus Rennes,
- Monsieur Nicolas Beaudoin, Institut National de Recherches Agronomiques Laon,
- Monsieur Marc Benoit, Institut National de Recherches Agronomiques Mirecourt,
- Monsieur Antoine Bray, ARVALIS, institut du végétal,
- Madame Nicole Croix, professeur émérite de géographie, université de Nantes,
- Madame Laure Despres, professeur émérite en sciences économiques à l'université de Nantes
- Monsieur Patrick Dion, CEVA
- Monsieur Jean Yves Dourmad, Institut National de Recherches Agronomiques Rennes,
- Monsieur Patrick Durand, Institut National de Recherches Agronomiques Rennes,
- Monsieur Jean Claude Emile, Institut National de Recherches Agronomiques Lusignan,
- Monsieur Éric Justes, Institut National de Recherches Agronomiques Toulouse,
- Monsieur André Le Gall, Institut de l'élevage,
- Monsieur Pierre Menesguen, IFREMER
- Monsieur Bernard Nicolardot, Agrosup Dijon,
- Madame Virginie Parnaudeau, Institut National de Recherches Agronomiques Rennes,
- Monsieur Jean Louis Peyraud, Institut National de Recherches Agronomiques Rennes,
- Monsieur Yvon Salaun, Institut de la Filière Porcine,
- Monsieur Julien Tournebize, Centre National Machinisme Agricole Génie Rural Eaux et Forêts Anthony.
- Madame Véronique Van Tilbeurgh, maitre de conférence, université de Rennes 2

La présidence du comité scientifique est assurée par Monsieur Jean-Claude Helin, agrégé de droit public, professeur émérite à l'université de Nantes.

Article 4 :

Le président est nommé pour une période de un an, renouvelable.

Article 5 :

Le secrétariat du comité scientifique est assuré par la DREAL Bretagne.

Article 6 :

Le comité scientifique est saisi, pour avis, par le comité régional de suivi du plan de lutte contre les algues vertes.

La consultation est réalisée sous forme écrite.

Les avis du comité scientifique sont formulés par écrit, et sont rendus publics.

Article 7 :

Le comité scientifique peut faire appel à des experts.

Article 9 :

Le fonctionnement du comité est régi par un règlement intérieur.

Article 10 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région.

Rennes, le 7 avril 2010

Le Préfet de la Région Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Signé
Michel CADOT